

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Details 1	Cadre reservé à l'autorité environnementale
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :
Demande de permis d'aménagor, lotisson	1. Intitulé du projet
Création de 6 lots destinés à revevoir 7 ma	nent U RIPOSU, lieu dit Puretta/Fium d'oso à San Gavin di Carbini
	aisons a naditations
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique	( and the second
Nom Gerspach	
	Prénom Dominique
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	
Nom, prénom et qualité de la personne	
habilitée à représenter la personne morale	
RCS / SIRET	
<u></u>	Forme juridique
Joigne Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du lable	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie
	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47?	Surface du projet 9991m2
47 B	
	Défrichement de 7709m2 destinés à recevoir 6 lots viabilisés ainsi que la voirie.
	720 12 101110,
	Conservation de la végétation existante sur les espaces libres hors voirie 2278m2
	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formu	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	uels travaux de démolition
Défrichement/démaquisage de 7709m2 de	
La végétation est composée essentielleme	nt de maguis et petite arbres
3 composso osseriaciónic	in de maquis et penis aibies.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet	
L'objectif est le défrichement de 7709m2 pour la création d'un lotissement de 6 lots (5 lots de 951m2, 1 lot de 1902m2) destinc à recevoir 7 maisons d'habitation ainsi que la voirie d'accès ((1052m2). Les espaces libres ne seront pas défrichés.	ès
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux	
Le défrichement se fera par démaquisage et abattage dès obtention du permis d'aménager soit entre mai et juin 2021.	
2021.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
Pas de phase d'exploitation, la phase d'exploitation concernera les travaux de voirie et raccrdement des lots aux réseaux	

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).								
autorisation de défrichement permis d'aménager (ce dernier a déjà été déposé le 15/12/2020, PA 2A30020R000.2, la parcelle bénéficiant d'une déclaration préalable DP02A30019R0015 du 28/08/2019 nous pensions que la démarche défrichement avait été faite)								
4.5 Dimensions et caractéristiques du p			25.6					
	eurs caractéristiques	on - preciser r	Valeur(s)					
Occupation du sol pour les construction Occupation du sol pour la voirie et aire			m2 m2					
NB: la voirie sera traitée en matériaux po les abords des constructions sur les perméables (cf règlement de lotisse le sol est perméable, (K=50mmh) éti	parcelles seront également traités er ment)							
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	long°_	_'"_ Lat°'"_					
Commune de San Gavin di Carbini lieu dit Puretta / Flum d'oso parcelle 1757A faisant l'objet d'une DP 02A30019R00015 du 28/08/2019	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34° 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ:		_'"_ Lat°'_"_					
	Communes traversées:							
Jo 4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale ?	oignez à votre demande les ann on d'une installation ou d'un ouvra cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant ?	Oui Non X					
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	projet et							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Atin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concemant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le tormulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?	Control of the Contro	X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	- Constitution of the Cons	×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	- Constant	×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	The second secon	X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	economic and a seconomic and a	X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	CONTROL OF THE PROPERTY OF THE	X	
Dans un site inscrit ?	Characteristics (Characteristics)	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	Management of the state of the	X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-Il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	and the second		
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	and the second	X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	manufacture (manufacture)	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des tratics	Anna Andrea and Anna Anna Anna Anna Anna Anna Anna	X	
Nuisances	Est-il source de bruil ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	entribles (Carlot Carlot Carlo	×	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?			
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Engendre-t-il des effluents ?	×		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Control and a second se		Assainissement individuel par fosses sceptiques et lit d'épandage suivant recommandations du bureau TPAE compte tenu de la perméabilité du sol

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	×	
approores	·			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	Non X Si oui, décriv	ez lesc	quelles :	
	nces du projet identifié Non X Si oui, décriv			t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Le projet est porté par les propriétaires riverains de la parcelle A1757 dans un but patrimonial et familial, essentiellement au prfit de leurs enfants.

De ce fait il est décidé de limiter au maximum l'impact environnemental

- seulement 10% de la surface de la parcelle sera couverte par les constructions cf dossier demande de permis d'aménager
- la hauteur des constructions est limitée (maisons de plein pied), cf règlement de lotissement
- toutes les surfaces hors constructions resteront perméables, cf règlement de lotissement
- des passages pour les petits animaux sont prévus dans les clôtures, cf règlement de lotissement et plu
- les espaces libres conserveront l'aspect et la végétation actuelle, cf règlement de lotissement

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet sasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

#### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou pour les travaux, euvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) e</u> t c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, i 1°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122 2 du cade de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ?	K
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	K
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

- dossier cerfa demande de permis d'aménager
- règlement de lotissement
- liste des copétionnaires qui donnent mandat à M. Gerspach pour les représenter
- mandats des copétitionnaires

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

San Gavino di Carbini

le. 28 janvier 2021

Signature

